

Conseil de Quartier Guinguette Semeuse

Mercredi 25 janvier 2017

Présents : Claude Pruvot, Robert Brunet, Fabien Delecroix, Gérard Franchomme, Yves Guelton, Pascal Himpens, Nicolas Pecqueur, Martine Picavet, François Poulain, Roselyne Sammarcelli

Excusés : Viviane Lejosne, David Planquart

L'ordre du jour est volontairement réduit pour, ainsi que l'explique Claude Pruvot, réserver le temps de cette séance à un tour de table et des échanges sur des thèmes dont le Conseil de quartier souhaite s'emparer cette année.

- **Validation du compte-rendu du conseil du 30 novembre 2016**

→ L'heure de fin du conseil est modifiée : 20h30 au lieu de 18h30.

→ Le sujet de l'ancienne mairie ayant été conjointement abordé par Monsieur Robert Brunet et par Monsieur Yves Guelton, son nom est ajouté.

Le compte rendu ainsi corrigé est adopté par les conseillers présents.

- **Interventions diverses et propositions de travail (tour de table)**

→ Salle de spectacles au Parc Engrand

Sur ce projet (et suite article dans la Voix), un débat s'ouvre concernant les nuisances possibles, les habitations à proximité, l'entrée qui sera utilisée, la fréquence et le type des événements qui seront organisés, etc.

Le président donne quelques éléments de réponse dont il a connaissance et précise qu'il demandera que la mairie vienne présenter dans le détail ce projet lors du prochain conseil de mars et répondre de manière précise sur les rumeurs non fondées qui commencent à circuler, comme l'abatage d'arbres, la transformation du parc en parking, etc...

→ La propreté des rues et les déchets

Le Président informe du souhait de la Mairie de mettre en œuvre sur l'ensemble de la commune le dispositif « Hellemmes Zéro Déchet » déjà en cours dans certains secteurs d'Hellemmes.

Lors du conseil du 22 mars, Isabelle Dulin, ancienne conseillère communale et membre de « Zéro Déchet », viendra présenter l'action « Hellemmes Zéro Déchet » et les différents dispositifs de la MEL.

Monsieur Brunet approuve ces dispositifs mais pointe également les incivilités de certains habitants, demandant ce qu'il est possible de faire. Il signale pour exemple des dépôts sauvages qui se multiplient. Monsieur Brunet insiste sur la nécessité de communiquer vers les habitants sur ce sujet. Le Président pense qu'il peut être envisageable de faire un tract et de le distribuer.

Un exemple concret est signalé, le parking de Carrefour Contact (ex-Dia) et des dépôts sur cet endroit.

François Poulain propose de faire une communication spécifique sur le problème des dépôts et ce que les contrevenants encourent en matière de contravention en cas de dépôt sauvage.

Fabien Delecroix explique que les personnes mettant leurs déchets aux pieds des containers municipaux/poubelles publiques ne veulent pas vraiment « salir » sinon ils mettraient leurs déchets n'importe où.

Un autre exemple est cité : Le boulevard, derrière le laboratoire Anios, qui mène de Lezennes au boulevard de l'Ouest, a vu la réapparition d'un dépôt sauvage. Ce boulevard, qui est dans le quartier Épine Pavé du Moulin, est un problème régulièrement relevé par le conseil de quartier de Madame Évelyne Ledez et a déjà été remonté aux services de la Mairie d'Hellemmes. Malgré le fait que cette zone soit hors le quartier Guinguette-Semeuse, Monsieur Pruvot demande que l'information soit reprise dans le compte rendu afin de tenir informés les services de la Mairie.

Claude Pruvot propose de rédiger l'article du Conseil de Quartier dans le prochain Hellemmes Actualités spécifiquement sur le problème des déchets et propose à Fabien Delecroix d'écrire une proposition d'article. Monsieur Delecroix pense que cet article devrait en plus être affiché à différents endroits du quartier.

→ Se pose alors la question de la communication sur ce que fait le conseil de quartier : internet, format papier, etc... Fabien Delecroix propose de diffuser les informations grâce aux panneaux d'affichage.

Pour Claude Pruvot, l'information peut aussi passer par les clubs seniors comme celui qui accueille notre conseil, ainsi que par toutes les autres structures du quartier.

Fabien Delecroix, revient sur l'information et la communication par le Conseil de Quartier. En effet, pour le conseiller de quartier, l'information est importante. Il n'existe qu'Hellemmes Actualités, le porte à porte, etc. Pourquoi ne pas demander à la MEL & Transpole de pouvoir afficher sur le réseau Transpole au niveau des arrêts de bus situés sur la commune. Des conseillers font la remarque qu'étant là dans un

marché publicitaire commercial et hors compétence de la commune, toute séduisante qu'apparaît l'idée cela semble bien peu réalisable...

→ Pascal Himpens interpelle ensuite sur des problématiques d'éclairage. Parvis de l'église, les travaux terminés il y a pour lui un problème d'éclairage. On le traverse dans l'obscurité le soir... Le président précise que ceci est momentanément, cette année devant être réalisée la réfection du clocher de l'église et ensuite sa mise en valeur par de l'éclairage, ce qui le soir fera sortir cet espace de l'ombre.

→ Robert Brunet : Le stationnement est un problème récurrent devant la crèche Square Delory, qui met en danger les parents avec leur poussette et les enfants qui sont obligés de marcher sur la route alors que les véhicules circulent. Le stationnement dans ce secteur a déjà été évoqué lors d'un précédent Conseil de Quartier. Le problème sera à nouveau signalé auprès des services de la mairie.

- **Communications et autres infos diverses**

→ En ce qui concerne le problème de marche au niveau du marché, signalé par Roselyne Sammarcelli lors du précédent conseil, des bandes fluorescentes et des aménagements ont été effectués.

→ Le Fonds de Participation des Habitants et le bilan 2016 : le FPH est reconduit en 2017. En 2016, il y a eu une légère participation de la Région (l'enveloppe était de 9160€, dont 6900€ pour la commune et 2260€ pour la région).

Il y a eu 21 dossiers déposés en 2016. 19 ont été acceptés et financés, un dossier a été retiré et un autre dossier a été refusé faute de participation des habitants. 9969 € ont donc été dépensés.

→ Nicolas Pecqueur demande ce qu'il en est de l'antenne relai de la rue Louis Blanc qui doit être posée. Claude Pruvot explique que cette antenne n'a pas encore été posée parce que le collectif d'habitants dont chacun a entendu parler continue de s'y opposer.

→ Madame Picavet demande s'il y a des informations quant au début des travaux sur l'ex site des Compagnons des Saisons. Les conseillers constatent déjà un retard de trois mois par rapport aux prévisions. Martine Picavet pointe aussi du doigt le manque d'information sur la vente et les procédures de vente des appartements par Nexity. Pour Monsieur Pruvot, il ne faut pas oublier que c'est un projet privé sur un terrain privé et que par conséquent certaines choses sont hors compétence de la commune.

Monsieur Franchomme informe les conseillers que les propriétaires des maisons mitoyennes du projet ont été convoqués au tribunal concernant la désignation d'un

expert chargé d'étudier et d'expertiser les maisons afin de préciser l'état de ces dernières avant le début des travaux.

Monsieur Pruvot souhaiterait qu'un conseiller de quartier fasse partie du comité de riverains qui devrait être mis en place pendant la durée des travaux et ce afin de faire le lien avec le conseil de quartier et pouvoir le tenir informé car c'est tout une partie du quartier qui sera impactée par les travaux et qu'il est nécessaire d'être en mesure de répondre aux questions des habitants qui ne devraient pas manquer...

→ Pascal Himpens informe que trois personnes âgées ont été agressées dans le quartier hier dans la journée par des adolescents...

20h00 : La séance est levée. Prochaine réunion le mercredi 22 mars 18h00

Pour le Conseil Guinguette/Semeuse

Le Président
Claude PRUVOT